



Info Collectif France

Disciplines Olympiques et Paralympiques

Préparation de la saison 2023/2024

<i>Préambule</i>	2
Présentation des athlètes admis en Collectif France pour la saison 2023/2024	2
Liste des athlètes Slalom	2
Liste des athlètes sprint.....	4
Liste des athlètes paracanoë	5
Les athlètes sélectionnés en Equipe de France 2023.....	5
Etape 1 : Préparation de la saison internationale	5
Etape 2 : Accès au collectif France pour la rentrée 2023/2024	5
Sortie du Collectif France	6
Le collectif France sur Projet : Les projets des structures d'entraînement.....	6
Vos Interlocuteur.trice.s.....	7
Annexe 1 : Présentation du collectif France.....	8
Les temps fort du Collectif France.....	8
Les logiques d'admission en « collectif France ».....	9
Que mettons nous en place pour le Collectif France ?	9
Annexe 2 : Orientations des structures d'entraînement du PEX (Pôle France)	11
Annexe 3 : Modalité d'action et contribution forfaitaire :	12
Pour les athlètes en collectif France sur Profil	12
Pour les athlètes accédants au collectif France sur le projet d'une structure d'entraînement :	12

Préambule

Le parcours de performance fédéral (PPF) est structuré sur deux niveaux :

- Le programme d'excellence (PEX)
- Le programme d'accession (PASS)

Le « Collectif France » est l'identité de la stratégie d'accompagnement de la FFCK. Elle a pour vocation d'accompagner les athlètes et les entraîneur.e.s identifié.e.s dans le Programme d'Excellence (PEX).

Le « Collectif France » a pour but de créer une synergie entre l'accompagnement au sein des structures d'entraînement et les programmes d'actions, avec pour finalité la performance des athlètes lors des échéances terminales de chaque saison, et particulièrement lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Los Angeles 2028.

Ce document vise à orienter au mieux les athlètes inscrit.e.s dans un projet Olympique et Paralympique (Paris 2024, Los Angeles 2028 ou au-delà).

Présentation des athlètes admis en Collectif France pour la saison 2023/2024

Les performances des athlètes à l'international étant prise en compte sur 2 ans, les athlètes suivants sont admis en Collectif France pour la saison 2023/2024 sur la base des performances réalisées en 2022.

Cette admission s'inscrit sous la réserve d'une continuité des athlètes dans leur engagement quotidien, dans un esprit d'amélioration continue, pour présenter un niveau individuel conforme aux exigences de la haute performance.

Un bilan sera mis en place avec chaque athlète entre mai 2023 et la fin de saison 2023 pour confirmer cette admission.

Liste des athlètes Slalom

Epreuves	Athlètes admis.e.s (dans l'ordre alphabétique)
Kayak Homme Slalom	Résultats Senior : Boris Neveu (ALCK BAGNERES DE BIGORRE) → 3 ^{ème} au Championnat du Monde 2022
	Titouan Castryck (CESSON SEVIGNE CK LES POISSONS VOLANTS) → 8 ^{ème} au championnat du Monde 2022, Champion du Monde U18 2022 et champion d'Europe U18 2022
	Résultats U23 : Anatole Delassus (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) → Champion du Monde U23 2022
	Simon Hene (C.K.C. DE L'ILL SELESTAT) → 6 ^{ème} au championnat du Monde U23 2022
	Résultats U18 : Aucun athlète identifié à date

Kayak Dame Slalom	<p>Résultats Senior : Camille Prigent (KAYAK CLUB DE RENNES) → 4^{ème} au championnat du Monde 2022</p> <p>Résultats U23 : Angèle Hug (EYRIEUX CANOE KAYAK) → 2^{ème} au championnat d'Europe U23 2022</p> <p>Emma Vuitton (MURET OLYMPIQUE C.K.) → 2^{ème} au championnat du Monde U23 2022 et 4^{ème} au championnat d'Europe U23 2022</p> <p>Romane Prigent (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) → 4^{ème} au championnat du Monde U23 2022 et 5^{ème} au championnat d'Europe U23 2022</p> <p>Résultats U18 : Aucune athlète identifiée à date</p>
Canoë Homme Slalom	<p>Résultats Senior : Mewen Debliquy (CESSON SEVIGNE CANOE KAYAK LES POISSONS VOLANTS) → 6^{ème} au championnat du Monde 2022, Champion du Monde U23 2022 et 2^{ème} au championnat d'Europe U23 2022.</p> <p>Résultats U23 : Aucun athlète identifié à date</p> <p>Résultats U18 : Martin Cornu (LANNION CK) → 4^{ème} au championnat du Monde U18 2022</p> <p>Quentin Maillefer (GOLBEY EPINAL ST NABORD) → 10^{ème} au championnat du Monde U18 2022</p>
Canoë Dame Slalom	<p>Résultats Senior : Marjorie Delassus (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) → 2^{ème} au championnat d'Europe 2022 et 6^{ème} au championnat du monde 2022</p> <p>Résultats U23 : Fanchon Janssen (GOLBEY EPINAL ST NABORD) → 3^{ème} au championnat d'Europe U23 2022</p> <p>Résultats U18 : Zoe Laurent (ANCERVILLE-BAR LE DUC) → 7^{ème} au championnat du Monde U18 2022 et 4^{ème} au championnat d'Europe U18 2022</p>
Kayak Homme KAYAK CROSS	<p>Résultats Senior : travail en lien avec le projet spécifique KAYAK CROSS Anatole Delassus (PAU CANOE-KAYAK CLUB UNIVERSITAIRE) → 2^{ème} au championnat du Monde 2022</p>
Kayak Dame KAYAK CROSS	<p>Résultats Senior : travail en lien avec le projet spécifique KAYAK CROSS Lucie Baudu (USM SARAN) → 8^{ème} au championnat du Monde 2022</p>

Liste des athlètes sprint

Epreuves	Athlètes admis.e.s (dans l'ordre alphabétique)	
Kayak Homme Sprint	Résultats Senior : Maxime Beaumont (BOULOGNE CANOE KAYAK) → 6 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022, 3 ^{ème} au championnat d'Europe K4H 500m 2022	
	Guillaume Burger (BOULOGNE CANOE KAYAK) → 6 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022, 3 ^{ème} au championnat d'Europe K4H 500m 2022	
	Quilian Koch (C.K.C.I.R. ST GREGOIRE) → 6 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022, 3 ^{ème} au championnat d'Europe K4H 500m 2022, 8 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022	
	Guillaume Le Floch Decorchement (BOULOGNE CANOE KAYAK) → 6 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022, 3 ^{ème} au championnat d'Europe K4H 500m 2022	
	Résultats U23 : Maxime Margely (C.K.C.I.R. ST GREGOIRE) → 8 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022	
	Steven Henry (LA ROCHE DERRIEN CANOE KAYAK) → 8 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022	
	Titouan Le Meignen (ENTENTE SPORTIVE ANJOU) → 8 ^{ème} au championnat du Monde K4H 500m 2022	
	Résultats U18 : Marin Lanée (A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE) → 4 ^{ème} au championnat du Monde K1H 1000m 2022	
	Kayak Dame Sprint	Résultats Senior : Manon Hostens (ALP GNP PERIGUEUX) → 7 ^{ème} au championnat du Monde K2D 500m 2022, 6 ^{ème} au championnat d'Europe K2 500m 2022
		Léa Jamelot (CK DE QUIMPER CORNOUAILLE) → 7 ^{ème} au championnat du Monde K2D 500m 2022, 6 ^{ème} au championnat d'Europe K2 500m 2022
Résultats U23 : Aucune athlète identifiée		
Résultats U18 : Aucune athlète identifiée		
Canoë Homme Sprint	Résultats Senior : Adrien Bart (ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS) → 4 ^{ème} au championnat du Monde C1H 1000m 2022, 9 ^{ème} au championnat du Monde C2H 500m 2022, 5 ^{ème} au championnat d'Europe C1H 1000m 2022	
	Loïc Léonard (ASSOCIATION SAINT-LAURENT CANOE-KAYAK GRAND ARRAS) → 9 ^{ème} au championnat du Monde C2H 500m 2022	
	Résultats U23 : Aucun athlète identifié	
	Résultats U18 : Aucun athlète identifié	

Canoë Dame Sprint	Résultats Senior : Eugénie Dorange (OLYMPIC C.K. AUXERRE) → 8 ^{ème} au championnat du Monde C2D 500m 2022, 5 ^{ème} au championnat d'Europe C2D 500m 2022
	Axelle Renard (SOCIETE NAUTQUE DE BESANCON CK) → 8 ^{ème} au championnat du Monde C2D 500m 2022, 5 ^{ème} au championnat d'Europe C2D 500m 2022, 10 ^{ème} au championnat du Monde U23 C1D 200m 2022, 7 ^{ème} au championnat du monde U23 C2D 500m 2022
	Résultats U23 : Laura Ruiz (ESPERANCE CANOE DECIZE SAINT LEGER DES VIGNES) → 7 ^{ème} au championnat du monde U23 C2D 500m 2022
	Résultats U18 : Chloé Nicot (AS GERARMER CK) → 6 ^{ème} au championnat du Monde U18 2022 C1D 200, 6 ^{ème} au championnat d'Europe U18 2022 C1D 200m

Liste des athlètes paracanoë

Epreuves	Athlètes admis.e.s (dans l'ordre alphabétique)
Paracanoë	Résultats Senior : Nélia BARBOSA (RSC Champigny) → 2 ^{ème} au championnat du Monde KL3 200m 2022, 2 ^{ème} au championnat d'Europe KL3 200m 2022
	Rémy BOULLE (Canoë Kayak Club Orléans) → 3 ^{ème} au championnat du Monde KL1 200m 2022, 3 ^{ème} au championnat d'Europe KL1 200m 2022
	Abel ABER (Golbey Epinal St Nabord) → 5 ^{ème} au championnat du Monde VL3 200m 2022

Les athlètes sélectionnés en Equipe de France 2023

Etape 1 : Préparation de la saison internationale

- L'ensemble des athlètes sélectionné.e.s en Equipe de France pour la saison 2023 peuvent accéder aux différents centres d'entraînements de la fédération (pôle France) afin de préparer les échéances internationales.
- Les conditions logistiques d'accès sont à voir directement avec le responsable de la discipline en lien avec le responsable du pôle France (pour les contacts, voir partie : « vos interlocuteur.ice.s »).
- Cet accès vaut pour la durée de la saison internationale.

Etape 2 : Accès au collectif France pour la rentrée 2023/2024

L'entrée en Collectif France est en priorité axée sur les athlètes réalisant les minimas de performance sur les échéances internationales (Championnat d'Europe et Championnat du Monde).

Rappel des attendus de performance :

Slalom	Sprint	Parcanoë
En Slalom Top 10 aux championnats du Monde de leur catégorie d'âge Top 6 aux championnats d'Europe de leur catégorie d'âge	En monoplace et en biplace Top 10 aux championnats du Monde de leur catégorie d'âge Top 6 aux championnats d'Europe de leur catégorie d'âge	Top 6 aux championnats du Monde
En KAYAK CROSS (extrême slalom) Dans la catégorie senior : Top 8 aux championnats du Monde	En K4 Top 8 aux championnats du Monde Top 4 aux championnats d'Europe	

Les athlètes seront contactés à la suite de chaque échéance afin d'échanger sur l'opportunité du projet d'entrer en Collectif France.

Sortie du Collectif France

Les athlètes du Collectif France, non mentionnés dans la liste en première partie du document, ou ne réalisant pas les minimas de performance sur la saison 2023 ne seront pas reconduits pour la saison 2023/2024 en Collectif France « sur profil ».

- L'accompagnement de ces athlètes est proposé sur les structures d'entraînement jusqu'au 30 juin 2023.
- **Un entretien pourra être organisé, sur demande de l'intéressé,** avec le responsable de la discipline, la responsable du suivi socio-pro et le responsable de la cellule accompagnement.
- Lors de cet entretien les modalités de sortie, d'accompagnement seront définies avec l'éventualité d'adhérer au projet d'une des structures d'entraînement de la fédération. Voir détail dans la partie suivante.

Le collectif France sur Projet : Les projets des structures d'entraînement

Les projets du Collectif France sont recentrés sur les projets des centres d'entraînement de la fédération (Pôle France).

Le projet pour chaque structure est basé sur :

- Une articulation entre la dynamique d'entraînement quotidien et la préparation aux échéances internationales
- Un décloisonnement PEX, PASS afin d'augmenter les dynamiques d'entraînement
- Une possibilité d'accès quotidienne, comme sur période ciblée pour les athlètes identifiés

Les athlètes souhaitant faire évoluer leur projet de préparation au sein du Collectif France sont prié.e.s de soumettre leurs intérêts via [une fiche d'intention](#) que vous trouverez en cliquant sur le lien ci-après.

Les attendues minimum de performance pour être pris en compte dans cette démarche sont :

- Soit d'avoir été en équipe de France sur la saison 2022 et/ou 2023,
- Ou d'avoir été dans les 5 premiers aux championnats de France (U18 ou Senior/U23) 2022 et/ou 2023 de votre catégorie d'âge dans une épreuve olympique.

Cette étape est importante, elle ne vous prendra que 5 minutes de votre temps et nous aide à travailler au mieux les admissions et les rattachements aux Pôles France en fonction de vos projets.

Une première commission d'admission aura lieu fin juin, puis selon de calendrier des échéances internationales.

Il est également demandé aux athlètes inscrits dans la liste Collectif France (présentée en première partie de ce document) et en Equipe sur la saison 2023 de faire remonter la fiche d'intention.



<https://forms.office.com/e/gH6qX41Mbg>
Fiche d'intention à compléter **avant le lundi 12/06/2023**

Vos Interlocuteur.trice.s

Coordination générale :

- Rémi Gaspard : Directeur de la Performance – rgaspard@ffck.org

Paracanoë :

- Eric Le Leuch : Directeur de la Performance Adjoint – eleleuch@ffck.org

Sprint :

- Francois During : Directeur de la Performance Adjoint – fduring@ffck.org
- Hermann Le Marec : Chef de projet Relève – hlemarec@ffck.org

Slalom :

- Marianne Agulhon : Cheffe de projet dynamique 24 – magulhon@ffck.org
- Yann Le Pennec : Chef de projet relève – ylepennec@ffck.org

Responsable de pôle France :

- Pôle Olympique & Paralympique de Vaires sur Marne : Marie-Françoise Prigent - mfprigent@ffck.org
- Pôle France de Cesson Sévigné : Nicolas Laly - nlaly@ffck.org
- Pôle France de Pau : Vincent Redon - vredon@ffck.org

Annexe 1 : Présentation du collectif France

Les temps fort du Collectif France

Le Collectif France vise le développement global des athlètes et des entraîneur.e.s nationaux (EN).

Le schéma ci-dessous illustre la synergie entre les différents éléments constitutifs du Collectif France.

Temporalité	Athlètes identifié.e.s	Moyens d'accompagnement
<u>Le temps de préparation sur structures</u>	Ensemble des profils et des projets	Accompagnement en structure : <ul style="list-style-type: none"> - Planification - Mise en place du projet individuel et collectif - Entraînement - base et spécifique - Suivi Socio Pro et Médical - Ecosystème (vie, cursus scolaire et universitaire, professionnel, sport, autre)
<u>Le temps des actions</u>	Ensemble du collectif ou collectif ciblé :(exemple : Homme, Femme, Canoë, 1000m, équipage ...)	Action de préparation : <ul style="list-style-type: none"> - Préparation aux échéances intermédiaires - Travail spécifique - Bloc d'entraînement délocalisé
<u>Le temps des Equipe de France</u>	Equipe resserrée et ajustée à la suite de l'annonce de sélection Equipe de France	Actions Equipe de France : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement sur les échéances intermédiaires et terminales

1. **Le temps de préparation sur les structures d'entraînement (Pôle France, Club, Cellule Personnelle) : [partie haute en bleu]**

Les athlètes développent leur Projet de Performance Individualisé (PPI), planifient leur entraînement, s'entraînent et progressent en lien avec les Entraîneur.e.s Nationaux. Les Pôles France sont ouverts à l'ensemble des athlètes du Collectif France, au-delà du rattachement administratif.

2. **Le temps des actions (regroupement ou stage) : [partie du milieu en blanc]**

Sur chaque action identifiée, l'ensemble ou une partie des athlètes du Collectif France sont invité.e.s en fonction de l'objectif de l'action. Ces actions permettent une préparation aux échéances intermédiaires et terminales, un travail spécifique ou un bloc d'entraînement délocalisé sur une période donnée.

3. **Le temps des Equipes de France (EQF) : [partie basse en rouge]**

L'Equipe de France est identifiée à la suite des sélections nationales. Elle est constituée à partir des règles de sélection en Equipe de France publiées par la FFCK. L'Equipe de France peut être composée d'athlètes qui se préparent au sein du Collectif France et d'athlètes qui se préparent de façon personnelle. L'accompagnement des actions Equipe de France est organisé par les équipes d'encadrement de la FFCK.

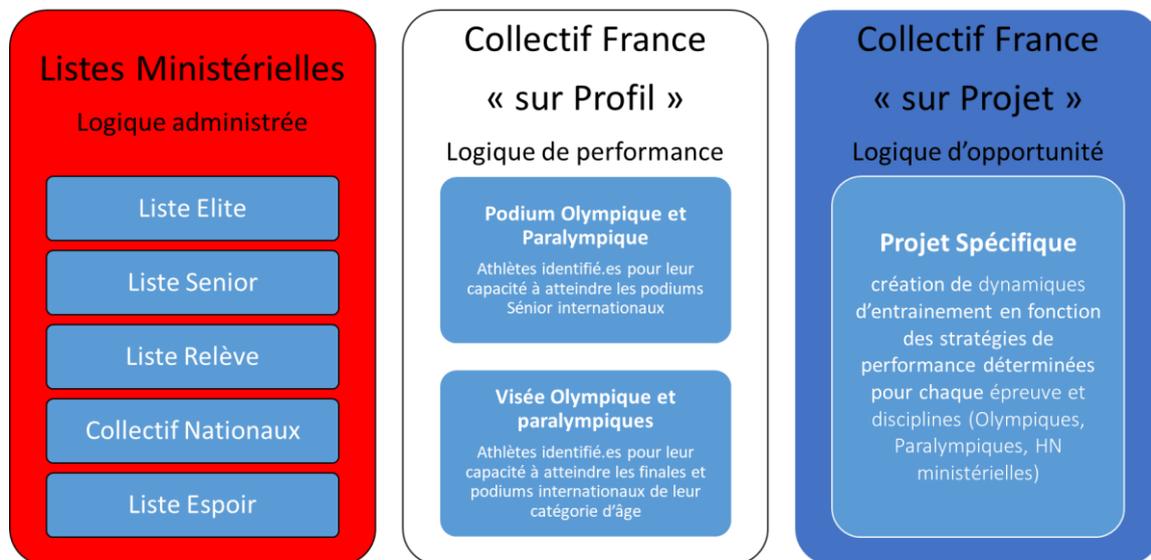
Chacun de ces 3 temps est identifié au sein du Collectif France, ils s'auto-influencent. Chacun.e des athlètes peut être concerné.e par l'un ou tous ces temps en fonction de son profil et de son projet.

Les logiques d'admission en « collectif France »

Nous retrouvons au sein du collectif France deux logiques :

- **Admission sur "profil"** : Au sein d'un socle de préparation collectif, une logique d'accompagnement individualisé de la Performance est mise en place pour les athlètes ayant montré leur potentiel à être sur les podiums internationaux. Pour les disciplines Olympiques et Paralympiques, elle sera réalisée dans une épreuve Olympique ou Paralympique. Cette performance significative pourra être prise en compte durant 2 saisons.
- **Admission sur "projet"** : Afin d'accompagner une Dynamique 2028/2032, le responsable du pôle France en lien avec les responsables de chaque disciplines (senior ou relève) pourra mettre en œuvre un projet sur la structure d'entraînement. Cette mise en œuvre prendra en compte la capacité d'accueil de chaque pôle France et les dynamiques d'entraînement de ces structures. Ces projets doivent permettre d'accélérer votre capacité à être compétitif dans des disciplines Olympiques, Paralympiques et de haut niveau ministériel. Les priorités seront établies en fonction des stratégies par discipline et de l'analyse des fonds de jeux (résultats et densité des athlètes sur chaque épreuve et chaque catégorie d'âge).

La logique du collectif France s'organise en parallèle des listes ministérielles (en rouge dans le tableau ci-dessous). Le cadrage des listes ministérielles s'organise sur une année calendaire (janvier à décembre). L'inscription sur ces listes dépend des résultats des athlètes lors des échéances internationales majeures sur l'année N-1 (exemple : mes résultats de l'année 2022 permettent une inscription sur la mise en liste 2023).



Que mettons nous en place pour le Collectif France ?

L'accompagnement des athlètes s'appuie sur :

Un socle commun

- L'accueil et l'encadrement sur les structures du Programme d'excellence de la FFCK.
- L'encadrement en compétition (l'organisation est définie par l'équipe d'encadrement fédérale pour chaque discipline et échéance).
- La mise en place d'un programme d'entraînement / programme d'actions.
- La mise en place de bilans pour observer la progression vers l'objectif.
- L'accompagnement à la SMR

Le socle principal des services d'amélioration de la performance est proposé par les entraîneur.e.s nationaux. En fonction du profil des athlètes, de leurs besoins et des opportunités, nous pourrions proposer :

- L'accès à des ressources extérieures pour, entre autres, améliorer la préparation physique, la préparation mentale ou encore la gestion de la récupération.
- L'accès à des outils d'analyse et de recherche permettant des performances améliorées ou une accélération de la progression.

Spécifique aux disciplines Olympique et Paralympique	Spécifique aux disciplines de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place du projet de performance individualisé (PPI). • L'encadrement technique par les entraîneur.e.s nationaux sur les pôles France et lors des actions identifiées. • L'actualisation des programmes d'entraînement et des PPI. • La construction du projet extra sportif, avec l'aide de la responsable du suivi socio professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement socio professionnel, en fonction des profils • L'encadrement technique par les entraîneur.e.s nationaux de la discipline présent.e.s sur les pôles France et/ou lors des actions identifiées.

Annexe 2 : Orientations des structures d'entraînement du PEX (Pôle France)

Les tableaux ci-dessous présentent le ciblage des athlètes sur les différentes structures d'entraînements.

Néanmoins chaque structure peut accueillir l'ensemble des collectifs, sur validation de la demande.

Pole Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	
Paracanoë	Profils Paralympiques 2024 et dynamique 2028/2032

	POP Vaires sur Marne	PF Cesson sévigné
Sprint	Profils Olympiques 2024 Dynamique 2028/2032	Dynamique 2028/2032

Profil Prioritaire	POP Vaires sur Marne	PF Pau	PF Cesson sévigné
Slalom et Kayak Cross	Profils Olympiques 2024 Dynamique 2028/2032	Dynamique 2028/2032	Dynamique 2028/2032

Tableau entraineurs sur structures :

Structure d'entraînement	Equipe d'encadrement
Pôle Olympique et Paralympique de Vaires sur Marne	RPF : Marie-Françoise Prigent Entraîneurs Nationaux : - Slalom et Kayak Cross Marianne Agulhon (cheffe de projet dynamique 24) Arnaud Brogniart Jonas Turmeau Nicolas Labat Frederic Rebeyrol - Sprint Francois During (directeur de la performance adjoint – sprint) Phillipe Colin (chef de projet kayak homme) Guillaume Berge (chef de projet kayak dame) Anthony Soyez (chef de projet canoë homme) Benoit Bernard (chef de projet canoë dame)
Pôle France de Cesson Sévigné	RPF : Nicolas Laly Entraîneurs Nationaux : - Slalom et Kayak Cross Gwenaël Marquer - Sprint Hermann Le Marec (chef de projet Jeune)
Pôle France de Pau	RPF : Vincent Redon Entraîneurs Nationaux : - Slalom et CSLX Yann Le Pennec (chef de projet jeune) Renaud Doby Benoit Peschier

À la suite de la saison 2023, la dynamique des entraîneurs présentée ci-dessus pourra être amenée à être ajustée afin d'orienter une partie du collectif sur la préparation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Annexe 3 : Modalité d'action et contribution forfaitaire :

Pour les athlètes en collectif France sur Profil

L'accompagnement est constitué :

- D'un accès aux structures d'entraînement de la fédération du PEX (Pôle France) avec un socle commun d'entraînement hebdomadaire
- D'un programme d'actions
- D'un accompagnement par les entraîneurs nationaux sur la base du socle commun et la mise en place d'un projet de performance individualisé.

Le programme d'action du Collectif France s'organise autour de 2 modalités :

- Les stages : sur convocation, l'ensemble de la logistique est pris en charge de façon centralisée par la FFCK. Pour l'ensemble des déplacements des athlètes, la prise en charge est effectuée à partir des structures d'entraînement du PEX.
- Les regroupements : sur ces actions les athlètes sont invités à participer à l'action sur un lieu et un temps déterminé. Seul l'encadrement et les coûts inhérents à l'entraînement sont pris en charge. Le transport et l'hébergement sont à la charge des athlètes.

Le montant 2023/2024 de la contribution au CF est de 800 euros. Cette contribution permet de financer le fonctionnement général du collectif.

Une participation financière sur les stages pourra être demandée. Le cas échéance, le montant de la facturation et les modalités de paiement seront précisés sur la convocation.

Pour les athlètes accédants au collectif France sur le projet d'une structure d'entraînement :

L'accompagnement est constitué :

- D'un accès aux structures d'entraînement de la fédération du PEX (Pôle France) avec un socle commun d'entraînement hebdomadaire
- D'un accompagnement par les entraîneurs nationaux sur la base du socle commun

Le montant 2023/2024 de la contribution au CF est également de 800 euros. Cette contribution permet de financer le fonctionnement général du centre d'entraînement.